

Bonjour,

**Ce mois-ci, la Brève a un format un peu particulier, puisqu'elle est consacrée à un seul sujet.**

Et elle prend des vacances en août, bon été à tous !



## **L'Assemblée Générale a voté : l'Agence de Mobilité sera dissoute au 31 décembre 2018**

**Mardi 10 juillet à Saint-Didier-de-la-Tour, les membres de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère ont voté la dissolution de l'Agence en assemblée générale extraordinaire.**

### **Pourquoi cette décision de dissoudre l'Agence ?**

Ce vote, sur proposition du Conseil d'Administration, fait suite aux décisions des trois intercommunalités du territoire (Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, CAPI) d'arrêter leur soutien politique et financier à l'Agence. Le Conseil d'Administration, qui a longuement réfléchi aux différents scénarios possibles après le retrait des intercommunalités, en est venu à considérer cette dissolution comme la moins mauvaise solution, compte tenu du fait que :

- ▶ La suppression des subventions des intercommunalités prive l'Agence de Mobilité de près de la moitié de ses financements.
- ▶ La perte de soutien politique rend les actions de l'Agence de Mobilité encore plus difficiles à mener sur chacun des territoires.
- ▶ Le retrait des 3 intercommunalités engendre un problème de gouvernance.
- ▶ Il est nécessaire d'éviter que les salariés de l'Agence ne restent pour une durée indéterminée dans l'incertitude sur leur avenir.

### **Ce qu'il faut retenir de l'Assemblée Générale :**

Les 16 délégués présents ou représentés, sur les 18 membres que compte l'Agence (représentant notamment les 3 intercommunalités), ont voté en assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité, la dissolution de l'Agence, proposée par son Conseil d'Administration. L'Agence de Mobilité fermera donc ses portes à la fin de l'année.

L'ensemble des participants a regretté les décisions des 3 intercommunalités de ne plus financer l'Agence et les conditions imposées : comme l'a souligné l'un des élus présents, leur retrait doit intervenir à partir de 2019 (tel que voté dans les délibérations des 3 conseils communautaires), mais elles conditionnent le versement de leur cotisation pour 2018 à l'état financier de l'Agence en fin d'année. Pour un autre, cette décision de retrait répond à un besoin d'immédiateté d'intercommunalités encore jeunes (les Balcons du Dauphiné et les Vals du Dauphiné ont été créées en 2017), en contradiction avec des enjeux comme celui de la mobilité qui nécessite un travail sur le changement de mentalités et de comportements, et donc sur le temps long.

Les prochains mois, pour l'équipe encore en place et ses élus, seront consacrés à la recherche des pistes possibles pour que des actions menées jusqu'alors par l'Agence et ses réserves financières soient reprises par une ou des associations partageant au moins en partie le même objet que l'Agence, conformément à ses statuts.

### Petit rappel de l'historique de l'Agence :

Une étude réalisée en 2011 à la demande des collectivités pointait les enjeux communs de mobilité aux trois territoires du Nord-Isère, alors couverts par le CDRA Boucle du Rhône en Dauphiné, le CDDRA Isère Porte des Alpes et le CDDRA Vals du Dauphiné. Suite à cette étude, l'Agence de Mobilité du Nord-Isère voyait le jour en février 2012.



Sous forme associative, ses missions sont le développement, la promotion, la sensibilisation aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Covoiturage, modes doux, transports en commun... L'Agence propose depuis 6 ans des animations, formations et accompagnement de projets mobilité à tous les publics : scolaires, entreprises, collectivités, associations, personnes en situation précaire, et plus largement, l'ensemble des habitants du Nord-Isère.

### L'Agence en quelques chiffres :

- **0,43 €/par habitant** : ce que coûte l'Agence aux intercommunalités
- **232 386 €** : le budget global de l'Agence en 2017
- **5 salariés** (4,7 équivalents temps plein) et **8 ambassadeurs bénévoles actifs** en 2017
- **171 animations** réalisées en 2017, soit plus de **3 400 personnes** touchées par l'Agence
- **1/3** des personnes touchées par l'Agence **a changé ses habitudes de déplacement** (source : *Etude téléphonique 2018*)

**En bref** : L'Agence a su mobiliser des financements en dehors des collectivités pour être un outil peu coûteux, avec une équipe et un budget qui permettaient de larges possibilités d'action pour répondre à l'enjeu de la mobilité, stratégique pour le territoire, et qui a démontré ses résultats.

Retrouvez les articles de presse publiés à l'occasion de la dissolution de l'Agence [ici](#).

Pour nous suivre sur les réseaux sociaux :  

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de **services à la mobilité**, dont les actions visent à initier et faire perdurer les changements de comportement en termes de déplacements. L'Agence promeut les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, sensibilise et convainc le **grand public**, les **salariés** et les **écoliers**, et accompagne les **collectivités** dans la mise en place de leurs projets déplacements. Plus d'informations sur [www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr)

Vous recevez ce mail parce que vous vous êtes identifié ou vous avez été identifié comme étant intéressé par les actions portées par l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. Si vous ne désirez plus recevoir nos informations, vous pouvez envoyer un mail à [agence@mobilite-nord-isere.fr](mailto:agence@mobilite-nord-isere.fr)